



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 – 2014

---

*Commission de la culture et de l'éducation*

---

**2010/2211(INI)**

23.3.2011

# AMENDEMENTS

## 1 - 55

**Projet d'avis**  
**Cătălin Sorin Ivan**  
(PE456.926v01-00)

sur les défis politiques et les ressources budgétaires d'une Union européenne durable après 2013  
(2010/2211(INI))

AM\859910FR.doc

PE460.772v01-00

**FR**

*Unie dans la diversité*

**FR**



**Amendement 1**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 1**

*Projet d'avis*

1. observe que l'existence de petites rubriques, telles que la rubrique 3b de l'actuel CFP, entrave la réaffectation des fonds entre les programmes; engage à **supprimer** les petites rubriques et les sous-rubriques dans le prochain CFP;

*Amendement*

1. observe que l'existence de petites rubriques, telles que la rubrique 3b de l'actuel CFP, entrave la réaffectation des fonds entre les programmes; engage à **réexaminer** les petites rubriques et les sous-rubriques dans le prochain CFP;

Or. en

**Amendement 2**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 2**

*Projet d'avis*

2. souligne qu'il importe de trouver un juste équilibre entre la prévisibilité et la flexibilité des dépenses pluriannuelles; estime qu'une période de programmation financière pluriannuelle de sept ans permettrait d'y parvenir; **est d'avis qu'un CFP sur une durée de dix ans (cinq ans + cinq ans) pourrait également convenir, à condition de l'assortir d'un réexamen approfondi à mi-parcours auquel serait pleinement associé le Parlement;**

*Amendement*

2. souligne qu'il importe de trouver un juste équilibre entre la prévisibilité et la flexibilité des dépenses pluriannuelles; estime qu'une période de programmation financière pluriannuelle de sept ans permettrait d'y parvenir;

Or. de

**Amendement 3**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 2**

*Projet d'avis*

2. souligne qu'il importe de trouver un juste équilibre entre la prévisibilité et la flexibilité des dépenses pluriannuelles; **estime qu'une période de programmation financière pluriannuelle de sept ans permettrait d'y parvenir**; est d'avis qu'un CFP sur une durée de dix ans (cinq ans + cinq ans) **pourrait également convenir**, à condition de l'assortir d'un réexamen approfondi à mi-parcours auquel serait pleinement associé le Parlement;

*Amendement*

2. souligne qu'il importe de trouver un juste équilibre entre la prévisibilité et la flexibilité des dépenses pluriannuelles; est d'avis qu'un CFP sur une durée de dix ans (cinq ans + cinq ans) **permettrait d'y parvenir**, à condition de l'assortir d'un réexamen approfondi à mi-parcours auquel serait pleinement associé le Parlement;

Or. en

**Amendement 4**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 3**

*Projet d'avis*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture créent une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils **sont bien adaptés aux** besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

*Amendement*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture créent une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils **ont été conçus en fonction des** besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

Or. en

**Amendement 5**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 3**

*Projet d'avis*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture créent une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils sont bien adaptés aux besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

*Amendement*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture créent une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; ***met en évidence que ces programmes contribuent à la valeur économique européenne*** et observe qu'ils sont bien adaptés aux besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

Or. en

**Amendement 6**  
**Marek Henryk Migalski**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 3**

*Projet d'avis*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture créent une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils sont bien adaptés aux besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

*Amendement*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture créent une valeur ajoutée ***dans l'Union*** européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils sont bien adaptés aux besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

Or. pl

**Amendement 7**  
**Emma McClarkin**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 3**

*Projet d'avis*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture **créent** une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils **sont bien** adaptés aux besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

*Amendement*

3. souligne que les programmes de financement dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture **peuvent créer** une valeur ajoutée européenne grâce à la mise en commun des ressources et à l'amélioration de la coopération; observe qu'ils **peuvent être** adaptés aux besoins des secteurs concernés, qu'ils connaissent un taux d'exécution élevé et qu'ils produisent des effets visibles de levier et d'entraînement;

Or. en

**Amendement 8**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4**

*Projet d'avis*

4. rappelle que **l'un** des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 **est de** ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et **de** faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; **souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme;**

*Amendement*

4. rappelle que **deux** des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 **témoignent de l'importance de l'éducation et de la recherche: l'un consiste à** ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et **à** faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; **l'autre consiste à faire passer à plus de 3 % du PIB de l'Union l'investissement dans la recherche et le développement;**

*estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser dans les États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;*

Or. en

**Amendement 9**  
**Marek Henryk Migalski**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4**

*Projet d'avis*

4. rappelle que l'un des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; ***estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020;*** rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser ***dans les États membres*** les politiques ***et les institutions*** d'éducation et de formation;

*Amendement*

4. rappelle que l'un des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser les politiques d'éducation et de formation;

Or. pl

**Amendement 10**  
**Emma McClarkin**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4**

*Projet d'avis*

4. rappelle que l'un des cinq **grands** objectifs de la stratégie Europe 2020 est de **ramener** le taux d'abandon scolaire à **moins de 10 %** et **de faire passer à 40 % au moins** la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; estime que les programmes européens **jouent un rôle important pour** conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union **ont contribué** à moderniser dans **les** États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;

*Amendement*

4. rappelle que l'un des cinq objectifs de la stratégie Europe 2020 est de **réduire** le taux d'abandon scolaire et **d'accroître** la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; estime que les programmes européens **contribuent à** conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union **peuvent contribuer** à moderniser dans **certains** États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;

Or. en

**Amendement 11**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4**

*Projet d'avis*

4. rappelle que l'un des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de

*Amendement*

4. rappelle que l'un des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de

ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser dans les États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;

ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur ***ou bénéficient d'une formation professionnelle adéquate***; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes, ***tout comme la mobilité dans les domaines de l'éducation des adultes et de la formation continue***, sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance ***économique*** à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union, ***en coopération avec les États membres***, ont contribué à moderniser dans les États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;

Or. de

## **Amendement 12** **Georgios Papanikolaou**

### **Projet d'avis** **Paragraphe 4**

#### *Projet d'avis*

4. rappelle que l'un des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de

#### *Amendement*

4. rappelle que l'un des cinq grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et de faire passer à 40 % au moins la part des jeunes générations qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur; ***se déclare préoccupé par le fait que, à ce jour, les stratégies nationales n'ont pas permis d'atteindre les objectifs***

préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser dans les États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;

**précités;** souligne que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes sont des éléments essentiels en vue de créer et de préserver des emplois comme de réduire la pauvreté, et qu'elles sont donc fondamentales tant pour la relance à court terme de l'Europe que pour sa croissance et sa productivité à long terme; **rappelle que le chômage des jeunes de moins de 25 ans frôle actuellement, dans l'UE, les 20 %;** estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser dans les États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;

Or. el

**Amendement 13**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***4 bis. regrette l'absence d'instruments contraignants au niveau européen obligeant les États membres à respecter ces deux objectifs, ainsi que les autres buts fixés dans le cadre de la stratégie Europe 2020;***

Or. en

**Amendement 14**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4 ter (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***4 ter. souligne que l'éducation, la formation, la mobilité et l'investissement dans la recherche et le développement sont des éléments fondamentaux pour l'innovation, l'emploi et la croissance économique en Europe;***

Or. en

**Amendement 15**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4 quater (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***4 quater. estime que l'Union doit supprimer les entraves à la libre circulation de la connaissance en créant une "cinquième liberté" venant s'ajouter aux quatre principes originaux de la libre circulation des personnes, des capitaux, des services et des marchandises dans l'Union européenne;***

Or. en

**Amendement 16**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 4 quinquies (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***4 quinquies. estime que les programmes européens jouent un rôle important pour conduire les politiques nationales dans la direction arrêtée au niveau intergouvernemental et vers les objectifs de la stratégie Europe 2020; rappelle que les initiatives des politiques de l'Union ont contribué à moderniser dans les États membres les politiques et les institutions d'éducation et de formation;***

Or. en

### **Amendement 17**

**Marek Henryk Migalski**

#### **Projet d'avis**

#### **Paragraphe 5**

*Projet d'avis*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; ***estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;***

*Amendement*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont, ***grâce aux programmes et initiatives de l'Union dans ces domaines***, un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques;

Or. pl

**Amendement 18**  
**Emma McClarkin**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 5**

*Projet d'avis*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; ***estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;***

*Amendement*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques;

Or. en

**Amendement 19**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 5**

*Projet d'avis*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être

*Amendement*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias, ***en tant qu'éléments clés de la chaîne de valeur économique***, dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines

démontrée;

ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;

Or. de

**Amendement 20**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 5**

*Projet d'avis*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, *ces* branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;

*Amendement*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au-delà de leur contribution directe au PIB, **les** branches d'activité **de la création et de la culture** ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;

Or. en

**Amendement 21**  
**Georgios Papanikolaou**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 5**

*Projet d'avis*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au delà de leur contribution directe au

*Amendement*

5. souligne l'importance des secteurs de la culture, **de l'éducation**, de la création et des médias dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, de productivité et de cohésion sociale; note que, au delà de leur

PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme et les technologies numériques; estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;

contribution directe au PIB, ces branches d'activité ont un effet d'entraînement positif sur d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme, *l'esprit d'entreprise* et les technologies numériques; estime que les initiatives politiques et les programmes de l'Union dans ces domaines ont une "valeur ajoutée européenne" qui peut être démontrée;

Or. el

**Amendement 22**  
**Marek Henryk Migalski**

**Projet d'avis**  
**Sous-titre 3**

*Projet d'avis*

Valeur ajoutée européenne: détail des programmes

*Amendement*

Valeur ajoutée *dans l'Union* européenne: détail des programmes

Or. pl

**Amendement 23**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 6**

*Projet d'avis*

6. observe que le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie permet des économies d'échelle incontestables en mettant en place des dispositifs de mobilité au niveau européen et en mettant à profit les synergies; relève que les États membres ne seraient pas en mesure de financer des actions similaires sans aide extérieure et que le programme permet donc à tous les citoyens européens de profiter de la mobilité à des fins

*Amendement*

6. observe que le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie permet des économies d'échelle incontestables en mettant en place des dispositifs de mobilité au niveau européen et en mettant à profit les synergies; relève que les États membres ne seraient pas en mesure de financer des actions similaires sans aide extérieure et que le programme permet donc à tous les citoyens européens de profiter de la mobilité à des fins

d'apprentissage;

d'apprentissage; *observe que l'expérience internationale et le plurilinguisme sont de plus en plus valorisés sur le marché du travail; est par conséquent convaincu du fait que les études à l'étranger améliorent les perspectives d'emploi;*

Or. en

**Amendement 24**  
**Hannu Takkula**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 6**

*Projet d'avis*

6. observe que le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie *permet des économies d'échelle incontestables* en mettant en place des dispositifs de mobilité au niveau européen et en mettant à profit les synergies; relève que les États membres ne seraient pas en mesure de financer des actions similaires sans aide extérieure et que le programme permet donc à tous les citoyens européens de profiter de la mobilité à des fins d'apprentissage;

*Amendement*

6. observe que le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie *favorise dans une large mesure le développement personnel des Européens* en mettant en place des dispositifs de mobilité au niveau européen et en mettant à profit les synergies; relève que les États membres ne seraient pas en mesure de financer des actions similaires sans aide extérieure et que le programme permet donc à tous les citoyens européens de profiter de la mobilité à des fins d'apprentissage;

Or. fi

**Amendement 25**  
**Georgios Papanikolaou**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 7**

*Projet d'avis*

7. constate que le programme Erasmus, sous-ensemble de ce programme, connaît un taux d'exécution de près de 100 %;

*Amendement*

7. constate que le programme Erasmus, sous-ensemble de ce programme, connaît un taux d'exécution de près de 100 %;

rappelle qu'il est dûment établi qu'Erasmus facilite les études à l'étranger et contribue de ce fait à améliorer sensiblement les perspectives ultérieures d'emploi;

rappelle qu'il est dûment établi qu'Erasmus facilite les études à l'étranger et contribue de ce fait **à enrichir les compétences et** à améliorer sensiblement les perspectives ultérieures d'emploi;

Or. el

**Amendement 26**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 7**

*Projet d'avis*

7. constate que le programme Erasmus, sous-ensemble de ce programme, connaît un taux d'exécution de près de 100 %; rappelle qu'il est dûment établi qu'Erasmus facilite les études à l'étranger et contribue de ce fait à améliorer sensiblement les perspectives ultérieures d'emploi;

*Amendement*

7. constate que le programme Erasmus, sous-ensemble de ce programme, connaît un taux d'exécution de près de 100 %; rappelle qu'il est dûment établi qu'Erasmus facilite **considérablement** les études à l'étranger et contribue de ce fait à améliorer sensiblement les perspectives ultérieures d'emploi, **ainsi qu'à renforcer de façon déterminante la compétitivité européenne;**

Or. de

**Amendement 27**  
**Hannu Takkula**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 7**

*Projet d'avis*

7. constate que le programme Erasmus, sous-ensemble de ce programme, connaît un taux d'exécution de près de 100 %; rappelle qu'il est dûment établi qu'Erasmus facilite les études à l'étranger et contribue de ce fait à améliorer sensiblement les perspectives ultérieures d'emploi;

*Amendement*

7. constate que le programme Erasmus, sous-ensemble de ce programme, connaît un taux d'exécution de près de 100 %; rappelle qu'il est dûment établi qu'Erasmus facilite les études à l'étranger et contribue de ce fait à améliorer sensiblement les perspectives ultérieures d'emploi **pour les étudiants qui ont pris part à ce**

*programme;*

Or. fi

**Amendement 28**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 8**

*Projet d'avis*

8. fait observer que les sous-programmes Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig favorisent les partenariats et les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe et aident ainsi les éducateurs et les apprenants à acquérir de nouvelles compétences; reconnaît que ces programmes confèrent ainsi à l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle une meilleure compréhension de la diversité culturelle et linguistique, et qu'ils élargissent le socle européen des compétences; prend note du succès du programme Erasmus Mundus (2009-2013) dans la création de partenariats avec des universités de pays tiers et dans la mise en valeur des spécificités de l'enseignement supérieur européen;

*Amendement*

8. fait observer que les sous-programmes Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig favorisent les partenariats et les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe et aident ainsi les éducateurs et les apprenants à acquérir de nouvelles compétences; reconnaît que ces programmes confèrent ainsi à l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle une meilleure compréhension de la diversité culturelle et linguistique, et qu'ils élargissent le socle européen des compétences, ***ce qui contribue directement au renforcement de la compétitivité en Europe***; prend note du succès du programme Erasmus Mundus (2009-2013) dans la création de partenariats avec des universités de pays tiers et dans la mise en valeur des spécificités de l'enseignement supérieur européen;

Or. de

**Amendement 29**  
**Iosif Matula**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 8**

*Projet d'avis*

8. fait observer que les sous-programmes

*Amendement*

8. fait observer que les sous-programmes

Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig favorisent les partenariats et les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe et aident ainsi les éducateurs et les apprenants à acquérir de nouvelles compétences; reconnaît que ces programmes confèrent ainsi à l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle une meilleure compréhension de la diversité culturelle et linguistique, et qu'ils élargissent le socle européen des compétences; prend note du succès du programme Erasmus Mundus (2009-2013) dans la création de partenariats avec des universités de pays tiers et dans la mise en valeur des spécificités de l'enseignement supérieur européen;

Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig favorisent les partenariats et les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe et aident ainsi les éducateurs et les apprenants à acquérir de nouvelles compétences; reconnaît que ces programmes confèrent ainsi à l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle une meilleure compréhension de la diversité culturelle et linguistique, et qu'ils élargissent le socle européen des compétences; prend note du succès du programme Erasmus Mundus (2009-2013) dans la création de partenariats avec des universités de pays tiers et dans la mise en valeur des spécificités de l'enseignement supérieur européen, ***susceptible d'attirer des jeunes qualifiés, en vue d'améliorer la compétitivité de l'Union européenne au niveau mondial;***

Or. ro

### **Amendement 30** **Hannu Takkula**

#### **Projet d'avis** **Paragraphe 8**

##### *Projet d'avis*

8. fait observer que les sous-programmes Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig favorisent les partenariats et les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe et aident ainsi les éducateurs et les apprenants à acquérir de nouvelles compétences; reconnaît que ces programmes confèrent ainsi à l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle une meilleure compréhension de la diversité culturelle et linguistique, et qu'ils élargissent le socle ***européen*** des compétences; prend note du succès du programme Erasmus Mundus (2009-2013) dans la création de partenariats avec des

##### *Amendement*

8. fait observer que les sous-programmes Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig favorisent les partenariats et les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe et aident ainsi les éducateurs et les apprenants à acquérir de nouvelles compétences; reconnaît que ces programmes confèrent ainsi à l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et la formation professionnelle une meilleure compréhension de la diversité culturelle et linguistique, et qu'ils élargissent le socle des compétences ***des Européens***; prend note du succès du programme Erasmus Mundus (2009-2013) dans la création de partenariats avec des

universités de pays tiers et dans la mise en valeur des spécificités de l'enseignement supérieur européen;

universités de pays tiers et dans la mise en valeur des spécificités de l'enseignement supérieur européen;

Or. fi

**Amendement 31**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***8 bis. souligne que l'internationalisation de l'éducation revêt une importance socioculturelle et économique; constate que les universités européennes sont en perte de vitesse en tant que centres d'excellence et estime qu'il convient de prendre des mesures afin d'attirer les meilleurs talents des pays tiers; exige de la Commission qu'elle encourage la mobilité transfrontalière des chercheurs, des étudiants, des scientifiques et des enseignants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union;***

Or. en

**Amendement 32**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 9**

*Projet d'avis*

*Amendement*

9. observe que le programme Culture 2007 joue un rôle fondamental en soutenant la coopération transfrontalière dans le domaine culturel, en ***levant les obstacles*** à la mobilité et ***en encourageant*** la diversité culturelle et linguistique de l'Europe;

9. observe que le programme Culture 2007 joue un rôle fondamental en soutenant la coopération transfrontalière ***à l'échelle européenne*** dans le domaine culturel, ***et en encourageant*** la mobilité et la diversité culturelle et linguistique de l'Europe;

rappelle son effet d'entraînement notable sur le plan économique;

rappelle son effet d'entraînement notable sur le plan économique;

Or. en

**Amendement 33**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 9**

*Projet d'avis*

9. observe que le programme Culture 2007 joue un rôle fondamental en soutenant la coopération transfrontalière dans le domaine culturel, en levant les obstacles à la mobilité et en encourageant la diversité culturelle et linguistique de l'Europe; rappelle son effet d'entraînement notable sur le plan économique;

*Amendement*

9. observe que le programme Culture 2007 joue un rôle fondamental en soutenant la coopération transfrontalière dans le domaine culturel, en levant les obstacles à la mobilité et en encourageant la diversité culturelle et linguistique de l'Europe; rappelle son effet d'entraînement notable sur le plan économique; ***souligne le caractère transversal de la culture et souscrit à son rôle primordial dans les relations extérieures de l'Union;***

Or. en

**Amendement 34**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***9 bis. relève que le programme touche un large public et joue un rôle déterminant en intensifiant la citoyenneté et l'inclusion sociale, contribuant ainsi à soutenir le processus d'intégration européenne;***

Or. en

**Amendement 35**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 9 ter (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

**9 ter. constate que le programme est très différencié entre de nombreuses catégories de bénéficiaires et d'activités, ce qui contribue en partie à sa mise en œuvre efficace;**

Or. en

**Amendement 36**  
**Marco Scurria**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 11**

*Projet d'avis*

*Amendement*

11. rappelle que le programme "L'Europe pour les citoyens" soutient la participation civique européenne au moyen de projets de coopération transnationale (tels que les jumelages de villes) et contribue ainsi au développement d'une citoyenneté européenne active;

11. rappelle que le programme "L'Europe pour les citoyens" soutient la participation civique européenne au moyen de projets de coopération transnationale (tels que les jumelages de villes) et contribue ainsi au développement d'une citoyenneté européenne active; **constate que le bénévolat est une expression fondamentale de la citoyenneté active et de la démocratie dans laquelle s'incarnent des valeurs européennes comme la solidarité et la non-discrimination et qu'en ce sens, il contribue au développement harmonieux de la société européenne; insiste sur l'importance de renouveler, au sein du programme "L'Europe pour les citoyens", l'engagement en faveur du bénévolat;**

Or. it

**Amendement 37**  
**Emma McClarkin**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 11**

*Projet d'avis*

11. rappelle que le programme "L'Europe pour les citoyens" soutient la participation civique européenne au moyen de projets de coopération transnationale (tels que les jumelages de villes) et contribue ainsi au développement d'une citoyenneté européenne active;

*Amendement*

11. rappelle que le programme "L'Europe pour les citoyens" soutient la participation civique européenne au moyen de projets de coopération transnationale (tels que les jumelages de villes) et contribue ainsi à ***améliorer la compréhension de différentes cultures à travers l'Europe;***

Or. en

**Amendement 38**  
**Marek Henryk Migalski**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 11**

*Projet d'avis*

11. rappelle que le programme "L'Europe pour les citoyens" soutient la participation civique européenne au moyen de projets de coopération transnationale (tels que les jumelages de villes) et contribue ainsi au développement ***d'une citoyenneté européenne active;***

*Amendement*

11. rappelle que le programme "L'Europe pour les citoyens" soutient la participation civique européenne au moyen de projets de coopération transnationale (tels que les jumelages de villes) et contribue ainsi au développement ***de la société civile dans les pays européens;***

Or. pl

**Amendement 39**  
**Cătălin Sorin Ivan**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 12**

*Projet d'avis*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes;

*Amendement*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes; ***insiste donc pour que ces programmes soient maintenus ou renouvelés en tant que programmes indépendants, garantissant ainsi leur valeur ajoutée et leur visibilité;***

Or. en

**Amendement 40**

**Iosif Matula**

**Projet d'avis**

**Paragraphe 12**

*Projet d'avis*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes;

*Amendement*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne ***et du prestige international de l'Union européenne***; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes; ***souligne également l'utilité, à l'ère numérique, de formations aux moyens de communication;***

**Amendement 41**  
**Marek Henryk Migalski**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 12**

*Projet d'avis*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle **européenne**; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles **européennes**;

*Amendement*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle **dans les pays européens**; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée **dans l'Union** européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles **dans les pays européens**;

**Amendement 42**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 12**

*Projet d'avis*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion

*Amendement*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne, **ainsi que d'un renforcement**

transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes;

***général de l'industrie audiovisuelle européenne***, en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes;

Or. de

**Amendement 43**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 12**

*Projet d'avis*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes;

*Amendement*

12. souligne l'importance du rôle joué par les programmes MEDIA et MEDIA Mundus dans le renforcement de la compétitivité de l'industrie audiovisuelle européenne; note en particulier que, depuis que des mécanismes nationaux de soutien s'appliquent principalement à la phase de production, ces programmes ont apporté la preuve d'une importante valeur ajoutée européenne en subventionnant la diffusion transfrontalière (et même mondiale) des œuvres audiovisuelles européennes ***et en touchant un large public à travers le monde***;

Or. en

**Amendement 44**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 12 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

***12 bis. constate que la numérisation du secteur est importante pour les programmes MEDIA;***

*Amendement*

**Amendement 45**  
**Hannu Takkula**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 13**

*Projet d'avis*

13. souligne l'importance du sport pour la santé, la croissance économique et l'emploi, le tourisme et l'inclusion sociale, et rappelle que l'article 165 du traité FUE donne à l'Union de nouvelles compétences dans ce domaine; accueille favorablement la communication de la Commission intitulée "Développer la dimension européenne du sport", comme une première étape dans l'évaluation de la valeur ajoutée du sport et l'observation des dimensions sociétale, économique et organisationnelle du sport;

*Amendement*

13. souligne l'importance du sport pour la santé, la croissance économique et l'emploi, le tourisme et l'inclusion sociale, et rappelle que l'article 165 du traité FUE donne à l'Union de nouvelles compétences dans ce domaine; accueille favorablement la communication de la Commission intitulée "Développer la dimension européenne du sport", comme une première étape dans l'évaluation de la valeur ajoutée du sport, ***en particulier de l'activité physique au quotidien***, et l'observation des dimensions sociétale, économique et organisationnelle du sport;

Or. fi

**Amendement 46**  
**Iosif Matula**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 13 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

***13 bis. estime que l'affectation de ressources suffisantes à l'éducation, composante importante des objectifs de la stratégie Europe 2020, peut contribuer de manière significative à atteindre les objectifs fixés,***

*Amendement*

Or. ro

**Amendement 47**  
**Emma McClarkin**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont ***quelquefois*** efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime ***cependant que, compte tenu de la conjoncture économique actuelle, il n'y a pas lieu d'augmenter*** les ressources qui leur sont consacrées, ***à moins d'effectuer des coupes comparables sur d'autres lignes du budget; relève qu'il pourrait être envisagé, si un programme ne peut pas être réalisé au niveau national, et à condition qu'il apporte une valeur ajoutée et qu'il présente un bon rapport qualité-prix, que les ressources qui lui sont allouées soient dégagées à partir des marges actuelles du budget de l'Union;***

Or. en

**Amendement 48**  
**Helga Trüpel**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une

réelle valeur ajoutée européenne; **estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;**

réelle valeur ajoutée européenne; **préconise un financement approprié, à savoir une augmentation sensible des ressources;**

Or. en

**Amendement 49**  
**Marietje Schaake**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; **est favorable à ce que l'indépendance des programmes MEDIA soit préservée dans le cadre financier européen après 2013;** souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

Or. en

**Amendement 50**  
**Marco Scurria**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont

efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne **en renforçant le sentiment d'identité et d'appartenance européennes**; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

Or. it

**Amendement 51**  
**Sabine Verheyen**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne, **mesurable en termes économiques**; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

Or. de

**Amendement 52**  
**Marek Henryk Migalski**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la

jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée **dans l'Union** européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

Or. pl

**Amendement 53**  
**Georgios Papanikolaou**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 14**

*Projet d'avis*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

*Amendement*

14. observe que les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des médias et de la culture sont efficaces en ce sens qu'ils bénéficient de taux d'exécution élevés et génèrent une réelle valeur ajoutée européenne; estime qu'il y a ***tout à fait*** lieu d'augmenter les ressources qui leur sont consacrées; souligne qu'il importe que l'affectation de ressources soit plus étroitement liée au taux d'utilisation;

Or. el

**Amendement 54**  
**Emma McClarkin**

**Projet d'avis**  
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

***15 bis. souligne que, dans la conjoncture économique actuelle, les États membres***

*engageant dans l'ensemble de l'Union de fortes mesures d'austérité, le budget global de l'Union devrait être gelé à son niveau actuel pour la période du prochain cadre financier pluriannuel;*

Or. en

**Amendement 55**

**Iosif Matula**

**Projet d'avis**

**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

*Projet d'avis*

*Amendement*

*16 bis. est d'avis qu'il importe de prendre des mesures visant à faire connaître au public les programmes dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et des médias;*

Or. ro